

## Compte rendu de l'étude des mandibules saison de chasse 2018-2019

Merci aux chasseurs d'avoir fourni les mandibules ou les bracelets inutilisés en temps et en heure ce qui nous permet d'aborder la séance des attributions avec des éléments objectifs en CDCFS. Cette étude s'inscrit dans le cadre du relevé des Indices de Changement Ecologique en s'affranchissant des chiffres impossibles à déterminer du nombre d'individus présents sur le terrain. Ces ICE s'appuient principalement sur les performances, en l'occurrence la mesure de la longueur des mandibules des animaux d'un an (daguets et bichettes) avec des disparités importantes entre les sujets du cœur de massif et les individus périphériques, également sur l'indice d'abondance (différents comptages et l'étude mandibules elle-même) et enfin sur les indices de pression floristiques, compliqués à mettre en œuvre, et nécessitant une lecture quasi professionnelle. Nous retiendrons simplement dans cette étude les indices d'abondance montrant particulièrement cette saison une nécessaire complémentarité d'interprétation.

### Les comptages :

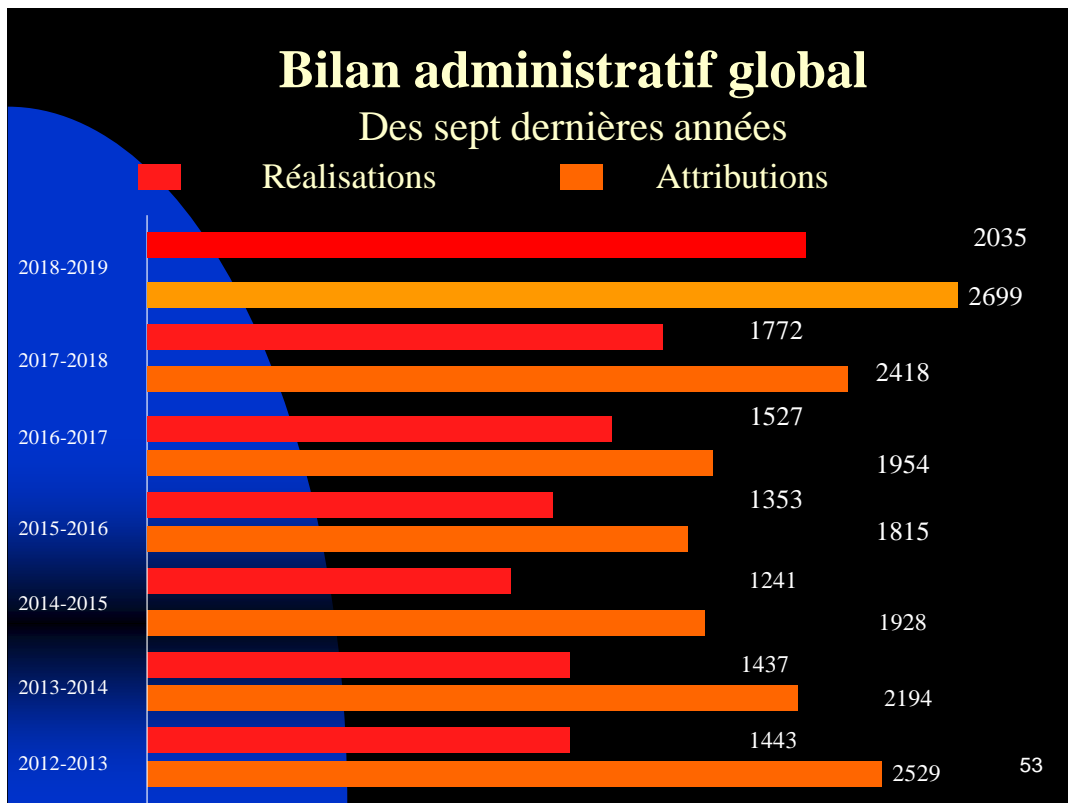
En aucun cas les chiffres retenus ne donnent la réalité de la population. Le protocole consiste à retenir la moyenne de trois observations consécutives par éclairage nocturne, à la même période chaque année (mi-mars), sur les mêmes circuits et si possible avec les mêmes équipes. Les résultats donneront seulement une indication à la hausse, à la baisse ou à la stabilité. Ces comptages restent bien sûr soumis à des aléas climatiques ou humains qu'il importe d'intégrer. En se fiant aux données brutes, on pourrait par exemple imaginer cette saison une stabilité voire une baisse de nos populations, mais :

- les conditions climatiques, mauvaise visibilité, chemins devenus temporairement impraticables... n'ont pas permis d'effectuer l'intégralité des circuits.
- de récents épandages ont modifié les habitudes de sortie des animaux au gagnage. Ainsi d'importantes hardes habituellement observées se trouvaient en dehors des circuits retenus et n'ont donc pas pu être comptabilisées.
- l'intensité et la durée de la sécheresse à l'origine parfois de véritables famines ont contraint les animaux à quitter les massifs forestiers pour gagner des périphéries plus accueillantes et parfois lointaines, donc en marge des circuits.

Il importe donc d'interpréter ces données avec le recul nécessaire et se garder d'affirmer que nos populations s'orientent vers la baisse, ce qui sera en outre contredit par l'étude des mandibules.

### L'étude des mandibules :

L'étude quantitative (administrative): la fourniture des mandibules et le retour conjoint des bracelets non utilisés donne avec précision le bilan quantitatif de la campagne écoulée : 3699 attributions et 2035 réalisations. On notera la progression constante de ces deux chiffres, montrant à eux seuls que la population s'accroît régulièrement (figure suivante).



La figure ci-dessous montre la répartition (administrative) des bracelets CEM, CEF, JCE. Pour obtenir cette répartition relativement équilibrée, on notera la forte disproportion du chiffre des attributions de biches...



## L'étude biologique (ou réelle) :

Toutes les mandibules étant contrôlées, il est aisé d'extraire l'intégralité des mâchoires de faons, y compris celles porteuses d'un bracelet de biche (CEF). Au nombre de 96 **sur l'ensemble du département**, ces transferts modifient sensiblement les données et les pourcentages afférents.

	CEM	CEF	CEJ
<b>Bilan administratif</b>	<b>585/747</b> <b>78,3 %</b>	<b>839/1159</b> <b>72,3 %</b>	<b>611/793</b> <b>77 %</b>
<b>Transfert bracelets</b>	<b>1</b>	<b>96</b>	<b>8 + 8</b>
<b>Bilan biologique réel</b>	<b>592</b> <b>79,2 %</b>	<b>751</b> <b>64,8 %</b>	<b>692</b> <b>87,2 %</b>

Le bilan réel à l'issue de l'analyse s'élève donc à 592 cerfs, 751 biches et 692 faons, bilan a priori en opposition au principe de la « règle des trois tiers » ! Mais cette règle des trois tiers ne constitue pas en réalité une règle biologique au sens strict, il s'agit plutôt d'une simplification de gestion. Sachant que nos populations montrent de façon récurrente un déséquilibre en faveur des femelles (associé à une mortalité des mâles supérieure), la réalisation d'un « gros tiers » de biches correspond donc bien à la nécessité de maintenir une pyramide des âges et des sexes conforme à la biologie de l'espèce.

La lecture des mandibules permet aussi de classer les animaux par tranches d'âge. Depuis le début de l'étude, nous les avons répartis de la façon suivante : 1 an, 2 ans, 3 à 5 ans, 6 à 8 ans et 9 ans et plus.

Sachant qu'une population de grands cervidés s'accroît de 25 % par an, on peut estimer que le plan de chasse se situe sur le même niveau (sinon il n'y aurait plus d'animaux ou au contraire beaucoup trop). En conséquence, l'étude de cette fraction de population morte peut légitimement s'extrapoler à la fraction vivante, sachant que 25 % constitue une valeur statistique extrêmement fiable.

On notera donc que le pourcentage d'animaux d'un an (daguets ou bichettes) par rapport à l'ensemble de la population reste chaque année supérieur à 20 %, preuve supplémentaire que notre population demeure en phase de biodynamique active. Si elle s'accroît de façon parfois peu tangible au sein des massifs, elle étend surtout son aire de répartition : la colonisation de l'espèce cerf gagne le département ! Notons aussi la présence régulière de sujets de plus de 9 ans, de véritables adultes par conséquent, et dont la coupe dentaire réalisée sur M1 indique des âges parfois avancés (17 à 19 ans, une fois 21 !)

## **Sexe des faons :**

Trop peu de fiches d'accompagnement renseignent sur la détermination du sexe des faons prélevés, ce qui semble pourtant facile... Néanmoins, chaque année la proportion de femelles reste supérieure. La taille des faons mâles en fin de saison, proche de celle d'une bichette, explique sans doute cet écart, les chasseurs ne souhaitant pas prendre de risques.

## **En conclusion :**

Des populations toujours en hausse.

Respect de la « règle des trois tiers », mais avec un tiers de biches majoré.

Transfert du bracelet CEF sur faon à éviter.

Hausse modérée mais **équilibrée** du plan de chasse, prenant en compte la répartition spatiale des mâles.

Une modification du ratio CEM1 / CEM2 généralisé à 75 /25 %.

Docteur Xavier Legendre,  
Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle.  
Président de l'ADCGG36.